

## QUELQUES INFORMATIONS CONCERNANT L'EAU POTABLE SUR LA COMMUNE

Le Syndicat Mixte EMMA né de la fusion entre les anciens syndicats du SMBVA et du SIEAM a pris en charge l'exploitation des ouvrages et réseaux de la commune de Moliets et Maâ au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

En 2018 la commune accompagnée du SIEAM a réalisé d'importants travaux sur les stations de production d'eau potable et d'épuration.

Concernant l'eau potable, la commune a 3 forages (F3, F4 et F5) respectivement réalisés en 1989, 1996 et 2002. Le forage F3 est de meilleure qualité, l'eau pouvant être mise en distribution sans traitement autre qu'une chloration. Le F4 créé en 1996 est fortement chargé en Arsenic (25 µg/l et norme de mise en distribution à 10 µg/l). Avec l'évolution et la baisse de la norme en 2001 (de 50 à 10 µg/l) sur l'arsenic la commune avait fait réaliser un 3<sup>ème</sup> forage (F5) en 2002. Ce dernier a une teneur moyenne en Arsenic de 16 µg/l avec aussi des teneurs en Ammonium supérieures à la norme et la station de traitement avait été adaptée pour traiter cet arsenic par voie biologique.

En basse saison la commune est alimentée avec l'eau du F3 seule. A partir de Juin et avec l'augmentation de la population saisonnière le syndicat EMMA (comme le faisait la SAUR auparavant) met en service le forage F5 dont l'eau est traitée sur deux filtres à sable avec adjonction de sulfate ferreux afin d'abattre les concentrations en Ammonium et Arsenic présents naturellement dans l'eau.

A la mise en route du fonctionnement d'été (avec deux forages) le Syndicat EMMA qui prend en main les installations pour la première année a eu un dépassement de la norme en Arsenic (16 µg/l) pour revenir à des valeurs en dessous ou égales à la limite maximale de 10 µg/l qui est la norme (comme depuis 2015 avec la SAUR). La situation est restée à la normale depuis.

Ce dépassement est lié à la mise en service très ponctuelle du F4 pour des réparations non programmables sur le F5. Le F4 n'est plus utilisé et le sera que dans le cas ou un des deux premiers forages s'arrête.

Pour fiabiliser la production d'eau potable et compter sur une ressource de qualité le Syndicat va lancer plusieurs opérations dès 2019 :

- Comme indiqué dans le cadre du schéma directeur de l'eau potable de la commune à l'automne 2019 , les études pour la réalisation d'un nouveau forage vont être lancées sur Moliets mais aussi sur Messanges afin de pouvoir compter sur l'interconnexion entre les deux ressources,
- Un bureau d'études va être mandaté pour étudier la fiabilisation du traitement biologique de l'Ammonium et de l'Arsenic ou le passage en traitement physico-chimique (plus fiable lors des variations saisonnières).